

Avis adopté

Séance plénière du 14 avril 2026

« Crises sanitaires : prévenir, anticiper, coordonner »

Déclaration du groupe CFE-CGC

La crise du Covid-19 aura bousculé notre société et choqué nos institutions.

Insuffisamment préparés, nos gouvernants ont dû prendre des mesures radicales, jusqu'à la privation de certaines libertés fondamentales !

C'est qu'il fallait absolument sauver notre système de santé et nos hôpitaux. Je ne parle pas des immeubles, bien sûr ... mais des femmes et des hommes, soignants, accompagnants, administratifs, sans qui rien ne se fait.

Mais, n'en doutons pas, il y aura d'autres crises sanitaires et il est de notre devoir de nous y préparer.

C'est toute la valeur de cet avis, pertinent, utile et équilibré, dans lequel la CFE CGC se retrouve pleinement et que nous voterons des 2 mains.

Mais une chose est certaine : nous ne pourrons jamais être prêts pour les prochaines crises si nous n'avons pas préalablement réparé notre système de santé. Et je dis bien réparer.

Nous appuyons donc tout particulièrement les préconisations de cet avis que la CFE-CGC porte régulièrement dans ses revendications de fond

- Restaurer la confiance au sein de notre société en renforçant l'enseignement des sciences et l'éveil à la pensée critique
- Porter le financement de la recherche à 3 % du PIB
- Faire évoluer la démarche ONDAM dans une perspective pluriannuelle, pensée en termes de besoins et pas seulement de dépenses
- Enfin, redonner à nos concitoyens l'envie de s'engager dans les métiers du soin et de l'accompagnement, en reconnaissant l'importance majeure de ce secteur à notre société vieillissante, par des formations attractives, de meilleures conditions de travail, et bien sûr des salaires plus décents.

Au terme de ces travaux, une question demeure toutefois, que nous n'avons pas pu travailler suffisamment : la vaccination des personnels soignants.

Pour la CFE-CGC, ce n'est pas seulement une question de santé publique, c'est un devoir de protection des professionnels de la première ligne, comme des patients. Ce sera notre leg à la prochaine mandature.

Pour conclure, nous voulons remercier Damien LANEL et toute l'équipe d'administration pour leur action pendant ces 5 années.

Leur contribution aux 12 avis de la commission aura été déterminante.